



Communiqué de presse

La branche (sport) qu'on croyait mourante bourgeoise à nouveau !!!

Les négociations dans la branche Sport, au point mort depuis de longs mois, semblent retrouver vie.

Le printemps ? L'effet "présidentielles" ?

Un premier accord vient d'être signé revalorisant le SMC (salaires minimum conventionnel) :

▲ +1,7 % au 1er septembre 2012

▲ +1,5 % au 1er janvier 2013

A cela s'ajoute l'augmentation du minima annuel pour les salariés dont les contrats sont régis par le chapitre 12 de la CCNS (sport professionnel) : passage de 12,32xSMC à 12,6xSMC de ce minima annuel au 1er septembre 2012.

Néanmoins d'autres points de blocages subsistent au sein de la branche. Souhaitons, là aussi, une issue favorable sur ces points dans les jours et mois prochains.

Restons donc vigilants après cet accord unanime des 8 organisations de salariés et des 2 organisations d'employeurs. Une mention spéciale peut être décernée au CNEA qui a joué un rôle conséquent et déterminant au sein du collège employeur pour que cette négociation aboutisse.

Une avancée dans un dialogue social de retour après une trop longue absence.

Le changement dans la branche sport, avec de réels avantages pour les salariés serait-il pour aujourd'hui ?

22 mai 2012

Contacts : Dominique Quirion, UNSA Sport 3S, tél 06 85 22 82 25 – dquirion@unsa.org

Michel Mangin, UNSA Sport 3S, tél 06 08 54 27 62 – mmangin@unsa.org

UNSA Sport 3S 21 rue Jules Ferry 93177 Bagnolet